

Chacun l'observe, le mois de mars se termine à nouveau avec un déficit de pluviométrie important. On commence d'ailleurs à voir des canons d'irrigation en activité. Seuls 7 mm ont été relevés par exemple sur le poste de Beauvais pour l'ensemble du mois. Du côté des températures, les minimales à 2,5°C en moyenne, ont été un peu inférieures aux normales qui sont de 3°C en moyenne. Par contre les maximales ont été très excédentaires avec 14,1°C en moyenne contre 11,1 en normale soit un excès de 3°C.

Ces conditions climatiques ont permis un développement normal des cultures d'hiver, et de réaliser les chantiers de semis dans de bonnes conditions avec de bonnes levées attendues en limons si les graines ont pu être positionnée sur du frais. On est moins confiant dans les sols plus argileux qui ont peu hiverné avec des préparations plus motteuses qui nécessiteraient un peu d'eau. Ces conditions climatiques ont généralement limité de développement des ravageurs de façon globale, et hormis quelques observations de rouille en secteurs maritimes, le risque maladie est pour l'instant assez modéré sur les secteurs plus continentaux des Hauts de France (Oise et Aisne).

COLZA

La semaine va être calme du côté des colzas :

- les apports d'azote et de soufre sont terminés,
- le risque charançon de la tige est passé (on va désormais voir les éventuels premiers éclatements de tiges le cas échéant),
- la majorité des parcelles est en cours de floraison assez vigoureuse grâce aux températures de l'après-midi, le risque méligèthe ne concerne donc plus que d'éventuelles parcelles en retard et en souffrance,
- et enfin il est trop tôt pour envisager un fongicide surtout avec le rafraichissement annoncé.

BLE

Azote : apporter ou solder les 2eme apports

Avec une majorité des parcelles au stade épis 1 cm, si vous avez choisi de ne pas fractionner le deuxième apport, et que vous n'êtes pas encore intervenu, c'est le moment d'intervenir en espérant profiter des précipitations annoncées.

Si vous avez opté pour le fractionnement du deuxième apport en un apport N2 et un N2 bis, c'est également le moment de solder le deuxième apport dans les parcelles les plus avancées proches du stade 1 nœud. Dans les situations les moins avancées et encore au stade redressement il y a moins d'urgence vous pouvez encore gagner un peu d'efficacité en attendant le début de la semaine prochaine.

Dans tous les cas réserver 40 unités pour le stade dernière feuille.

Ne pas trop réduire aveuglément la dose d'azote mais piloter

Le plus important, et encore plus cette année, a été d'utiliser tous les outils disponibles pour approcher la dose bilan, et de prévoir un pilotage de l'apport de dernière feuille surtout dans les parcelles où la dose bilan est un peu plus compliquée à définir : apports de matière organique récent ou régulier, précédent riche, sols riches en matière organique. Il est encore temps de passer commande pour mes Sat'Images.

Autre élément de réflexion, quand le prix de l'azote double et que le prix du quintal double, l'optimum économique ne bouge absolument pas. Mais il est vrai que le prix de l'azote a plus

augmenté que le prix du quintal. Encore que, le prix du quintal à prendre en compte est bien celui auquel vous PENSEZ vendre la récolte à venir, par contre le prix de l'azote à prendre en compte est celui de l'azote qui vous permettra de refaire votre stock pour la prochaine campagne puisque quoique vous fassiez celui que vous avez acheté est là et payé. La question se pose par-contre si vous devez réapprovisionner pour cette campagne. Selon vos hypothèses de prix, sur la base des résultats d'essais, vous aboutiriez peut-être à un optimum économique à 20 unités en dessous de la dose bilan, mais il faudrait également intégrer le barème protéines de votre organisme collecteur à ce calcul. Si vous préférez perdre un peu de rendement sans pénaliser les protéines, retirer ces 20 u des apports de début montaison, si vous préférez perdre un peu de protéines sans pénaliser le rendement, retirer ces 20 unités des apports de dernière feuille.

Risque maladies-verse encore faibles cette semaine

Malgré l'observation de rouille jaune en bordure maritime sur variétés sensibles, le risque reste assez faible. De même, on observe de belles taches de septoriose sur feuilles basses, mais il faut se rendre compte qu'au stade 1 nœud (au moins 2 cm de creusé au-dessus du 1^{er} nœud ce qui n'est pas encore courant), la f1 qui pointe est la F3 définitive et la f3 du moment n'est que la F5 définitive. Or le seuil de traitement s'observe sur F3 définitive ! Tout dépendra de la météo en avril-mai.

L'état sanitaire reste donc correct, sans aucune incidence sur le rendement à ce stade, grâce au climat frais le matin et sec, avec un rafraichissement annoncé.

Sur les orges d'hiver le déficit de pluies va limiter le risque rhynchosporiose, par-contre surveiller la rouille naine sur les variétés sensibles à partir du stade 1 nœud et éventuellement l'oïdium.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 29 mars 2022 (BSV G.C. N°07), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.